



## REGLEMENT PAR CHEQUE/nouvelle adhésion

La cotisation annuelle s'élève à 45 €, payable par chèque à l'ordre de Vivre au Lys.  
Elle devra être adressée, accompagnée du présent formulaire complété et signé à :

Vivre au Lys, 71, Sixième avenue, 60260 Lamorlaye.

Cette adhésion est valable du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 30 septembre 2024.

---

Nom/Prénom :

Signature :

---

VIVRE AU LYS

Siège social : 24, avenue du Général Leclerc – 60260 LAMORLAYE

Association Loi 1901 SIRET 831 587 738 00012 APE 9499Z

IBAN SOGEFRPP : FR76 3000 3007 4100 0501 6001 424

[vivreaulys@gmail.com](mailto:vivreaulys@gmail.com)